

## « La crise de l'accueil des réfugiés nous oblige tous »

Adjointe à la maire de Paris chargée des solidarités, Dominique Versini, dans une tribune au « Monde », lance un appel aux entreprises, aux bailleurs privés ou publics, aux fondations et à tous ceux qui disposent de locaux non occupés pour qu'ils les mettent à disposition.

LE MONDE | 21.11.2017 à 16h44 • Mis à jour le 21.11.2017 à 17h39 | Par Dominique Versini (Maire-adjointe de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés et de la protection d...



« Depuis 2015, les flux de réfugiés en provenance notamment d'Afghanistan, du Soudan et de la corne de l'Afrique ont accentué la tension sur le dispositif d'hébergement d'urgence sur Paris et sa périphérie. » (Migrants, porte de la Chapelle, en 2015). CITIZENSIDE/ANTHONY DEPERAZ / Citizenside

**Tribune.** L'hiver approche, le Samu social de Paris qui gère le 115 – numéro d'urgence pour les sans-abri – appelle à l'aide dans une indifférence quasi généralisée. Chaque soir, des familles avec des enfants sont à la rue. Au mieux, elles dormiront aux urgences des hôpitaux parisiens ou dans les recoins de la capitale.

Depuis 2015, les flux de réfugiés en provenance notamment d'Afghanistan, du Soudan et de la corne de l'Afrique, bien que ne relevant pas des mêmes problématiques d'accueil, ont accentué la tension sur le dispositif d'hébergement d'urgence sur Paris et sa périphérie.

L'insuffisance criante de places pour l'accueil des demandeurs d'asile a conduit à la constitution d'immenses campements de rue dans les arrondissements du nord de Paris, en particulier les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>.

### Réapparition incessante des campements de rue

La ville de Paris, les services déconcentrés de l'Etat, les associations comme Emmaüs, France Terre d'asile, le Samu social, se sont mobilisés sans compter pour accueillir les plus vulnérables dans des locaux adaptés.

Par ailleurs, durant toute la première année, tous ont également participé à une trentaine d'opérations de mise à l'abri de 25 000 migrants vers des centres d'hébergement d'urgence situés sur l'Île-de-France et des centres d'accueil et d'orientation (CAO), ouverts en urgence par l'Etat sur tout le territoire et gérés par des opérateurs associatifs.

**Lire aussi : [Le Samu social alerte sur la situation des femmes sans-abri](#) (/societe/article**

**/2017/11/09/le-samusocial-alerte-sur-la-situation-des-femmes-sans-abri\_5212498\_3224.html)**

De nombreux parisiens, collectifs d'habitants ou paroisses, se sont aussi mobilisés pour répondre aux besoins immédiats des migrants, notamment en servant des repas. La ville de Paris a mis à disposition de l'Etat des bâtiments non occupés lui appartenant ou dont elle avait la disposition. L'Etat a, de son côté, réquisitionné différents bâtiments sur l'Ile-de-France malgré le rejet de certains maires qui y voyaient une façon pour Paris de leur transférer le problème. Comme si les migrants étaient parisiens ! Et comme s'il ne s'agissait pas d'une problématique nationale !

Malgré tous ces efforts, la permanence des flux de migrants a conduit à la réapparition incessante des campements de rue. Face à ces situations indignes, la maire de Paris a pris ses responsabilités et a annoncé à l'été 2016 sa décision de créer un centre de premier accueil humanitaire, malgré la réticence de l'Etat craignant toujours l'appel d'air. Il s'agissait de permettre à tous les nouveaux arrivants de « se poser » quelques jours, d'être informés de leurs droits et de la démarche d'asile, puis d'être orientés dans un centre d'accueil et d'orientation (CAO) pour instruire leur demande.

## **A la porte de la Chapelle et à Ivry**

Deux centres de premier accueil humanitaire ont finalement été ouverts, le premier en novembre 2016 situé à la porte de la Chapelle sur un terrain de la SNCF, dont la Ville avait l'usage pour accueillir et orienter les hommes isolés, le second en janvier 2017 à Ivry, sur un terrain de la ville de Paris pour accueillir les familles. Leur gestion a été confiée à Emmaüs Solidarité.

Le financement de l'opération a été assuré par la Ville et l'Etat à quasi-parité pour la première année. 20 000 personnes ont pu ainsi être accueillies dignement en l'espace d'un an dans ces deux centres et orientées vers des CAO, afin de démarrer l'instruction de leur demande d'asile par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

**Lire aussi : [Migrants : vers un retour des campements de rue à Paris ?](#) (/immigration-**

**et-diversite/article/2017/01/10/migrants-vers-un-retour-des-campements-de-rue\_5060001\_1654200.html)**

Malgré les engagements de l'Etat, les sorties vers ces centres n'ont jamais pu être faites au même rythme que les arrivées quotidiennes des migrants. Ainsi, se sont recréés des campements, certes, de plus petite taille, mais ayant essaimé sur les 18<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements. Et même si les forces de police ne leur permettent pas de s'installer durablement, les migrants sont quand même là se cachant dans les recoins de nos quartiers dans l'attente d'une place d'hébergement disponible au centre de la Chapelle ou dans d'autres centres ouverts depuis par l'Etat.

Ceux dont la demande d'asile aura reçu une réponse positive par l'OFPRA démarreront un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Notre honneur sera de les accompagner aussi loin que nécessaire pour une intégration réussie. Par contre, les migrants déboutés du droit d'asile viendront grossir les bataillons de ceux qui demandent une place d'hébergement au 115. Certains seront reconduits dans leur pays, mais beaucoup – et parmi eux des familles avec enfants – vivront dans l'ombre et sans avenir, à la merci de l'exécution improbable de leur OQTF (ordonnance de quitter la France).

## **Défi collectif**

Ne nous y trompons pas : ils sont condamnés à la désocialisation à laquelle la rue conduit inévitablement. Quant aux enfants dont la scolarité sera morcelée par des changements d'adresse incessants, d'hôtel en hôtel, en fonction des disponibilités du Samu social, quel bilan terrible, quel gâchis social !

Et n'évoquons pas la situation singulière de ceux que l'on appelle les « dublinés », qui pour avoir simplement posé leur empreinte dans un autre pays, ne peuvent voir l'examen de leur demande d'asile effectué en France et se voient assigner à résidence en attendant leur renvoi dans le premier pays traversé dans l'Union européenne.

**Lire aussi : [« Chaque nuit, à Paris, près de 500 enfants sans domicile fixe »](#) (/idees/article**

**/2017/10/18/construire-un-avenir-aux-enfants-de-familles-sdf\_5202404\_3232.html)**

Cette crise de l'accueil des réfugiés nous oblige tous. Elle ne peut se résoudre que dans le cadre d'une politique nationale coordonnée au niveau français et européen. Le gouvernement travaille à un projet dont nous ne connaissons pas les contours. Ses partenaires, Ville et associations en attendent beaucoup. Formons le vœu que les pouvoirs publics fassent preuve de réalisme en ne remettant pas en cause la tradition d'accueil qui a construit notre pays.

En attendant l'hiver arrive et trop de malheureux dont des familles avec enfants vivent dans nos rues dans l'attente d'une réponse du 115 qui manque cruellement de places. Nous avons besoin de la société civile à nos côtés pour répondre à ce défi collectif. Afin que personne ne dorme à la rue cet hiver, il est indispensable que les entreprises, les bailleurs privés ou publics, les fondations et tous ceux qui disposent de locaux non occupés les mettent à disposition.

**Dominique Versini** a été secrétaire d'Etat chargée de la lutte contre la précarité et l'exclusion de 2002 à 2004.